

Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba

Province : Manitoba

Personne-ressource : Ian Pratt

Niveau : Postsecondaire

Thème : Gouvernement et politiques
du conseil

Description de la pratique :

Dans le cadre du nouveau programme Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba, les étudiantes et étudiants autochtones qui doivent vivre financièrement de manière autonome peuvent recevoir jusqu'à 100 p. 100 de leurs droits d'inscription (jusqu'à un maximum de 4 000 \$) en subvention non remboursable.

Contexte :

Aide aux étudiants du Manitoba a identifié un besoin de financement pour les étudiantes et étudiants autochtones autonomes qui font des études postsecondaires, car ces élèves ne sont généralement pas admissibles aux subventions canadiennes d'accès aux études offertes aux étudiantes et étudiants à charge de familles à faible revenu. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le Manitoba ont donc conclu un accord le 17 mars 2006, en vertu duquel 4,4 millions \$ seront alloués à un programme pour les étudiantes et étudiants à charge de familles à faible revenu et pour les étudiantes et étudiants autochtones financièrement autonomes inscrits en première année. Ce programme a pour nom Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba.

Progrès :

On a constaté que, pour Aide aux étudiants du Manitoba, la plupart des étudiantes et étudiants autochtones qui font des études postsecondaires (EPS) étaient considérés autonomes par rapport à leurs parents (sans contribution financière des parents à leurs EPS). Par conséquent, ces étudiantes et étudiants ne sont pas admissibles aux programmes directement conçus pour les étudiantes et étudiants qui sont à charge de leur famille. Une composante séparée a donc été créée afin de faire profiter de ce programme les étudiantes et étudiants autochtones.

Résultats :

Selon les estimations, au cours de la première année du programme, 300 étudiantes et étudiants seront admissibles à la composante autochtone du programme de Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba.

Adaptabilité :

Comme ce programme n'est encore pas en place, on ne dispose d'aucun renseignement à ce sujet.

Pour plus de renseignements :

Ian Pratt
Analyste de politiques
Aide aux étudiants du Manitoba
ipratt@gov.mb.ca ou 204-945-6306